

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	31 (1902)
<b>Heft:</b>	2
<b>Rubrik:</b>	Avis officiels

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Avis officiels

— Les instituteurs et institutrices du canton de Fribourg, qui ont droit aux primes d'âge pour l'année 1901, sont avisés par la *Feuille officielle* que ces primes sont déposées chez les Receveurs de district, où elles peuvent être encaissées.

— Le 8 janvier, le Département militaire fédéral a donné la réponse suivante à la Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg :

« Vous nous avez demandé, dans votre lettre du 31 décembre 1901, s'il n'y aurait pas moyen de renvoyer l'inspection de l'enseignement de la gymnastique à l'Ecole normale de Hauterive, qui, d'après notre circulaire du 1<sup>er</sup> novembre 1901, devait avoir lieu avant la fin d'avril 1902.

« Quoique cette inspection ne soit pas précisément un examen, et qu'elle ait pour seul but de nous renseigner sur la méthode d'enseignement de la gymnastique et qu'ainsi elle puisse se faire en tout temps, nous avons l'honneur de vous informer que nous souscrivons à votre désir de renvoi, à condition toutefois que cette inspection ait lieu au mois de juin au plus tard. »

## Chronique scolaire

**Confédération.** — *Inspection de la gymnastique.* — Le Département militaire suisse a porté à la connaissance des autorités scolaires des cantons qu'il fera procéder, avant la fin avril 1902, à une nouvelle inspection de l'enseignement de la gymnastique dans les établissements cantonaux qui préparent à l'obtention du brevet primaire. Voici le tableau des Ecoles normales avec les noms des experts choisis par l'autorité fédérale :

Canton	Etablissement	Inspecteur
Zurich . .	Kussnacht . . . . .	Guggisberg.
Berne . .	Unterstrass . . . . .	Id.
	Hofwyl . . . . .	Wæffler.
Lucerne . .	Muristalden . . . . .	Id.
	Porrentruey . . . . .	A. Michel.
Schwyz . .	Hitzkirch . . . . .	Flatt.
Zoug . .	Rickenbach . . . . .	Gelzer.
Zoug . .	Collège Saint-Michel . . . . .	Flatt.
<b>Fribourg</b>	<b>Hauterive</b> . . . . .	<b>Matthey.</b>
Soleure . .	Soleure . . . . .	Wæffler.
Bâle . .	Cours spécial à l'Université pour instituteurs primaires . . . . .	Id.
Saint-Gall	Mariaberg près Rorschach . . . . .	Guggisberg.
Grisons . .	Coire . . . . .	Gelzer.
	Schiers . . . . .	Id.